

procès-verbal de l'assemblée générale constitutive de l'association

Comité Régional du Grand Est de Cyclisme

Association à but non lucratif de droit français régie par la loi du 1er juillet 1901

Sis Maison Régionale des Sports 13 rue Jean Moulin à TOMBLAINE

Le 22 janvier 2017 à 14 h30, à la maison régionale des sports , 13 rue Jean Moulin à Tomblaine, s'est réunie l'assemblée générale constitutive ci-après relatée pour statuer sur la création d'une association.

Il a été établi une feuille de présence signée par chaque personne entrant en séance, ci-annexée.

Sont désignés Roland Mangin, en qualité de président de séance et Claude Humbert, en qualité de secrétaire de séance.

Le comité régional d'Alsace de cyclisme, le comité régional de Champagne-Ardenne de cyclisme et le comité régional de Lorraine de cyclisme se sont réunis ce même jour en assemblées générales ordinaires. Conformément aux textes régissant les traités de fusion, ils ont procédé d'une part à l'approbation à une très large majorité des traités de fusion dans les mêmes termes. Ils ont également procédé à l'adoption des statuts du comité régional du Grand Est de cyclisme à une très large majorité.

Etant dans une procédure de fusion-crédation, les traités de fusion et les statuts ayant été discutés et approuvés dans les mêmes termes par les trois assemblées générales, ils sont donc de fait adoptés par cette assemblée générale composée des mêmes membres.

La feuille de présence est certifiée exacte et sincère par le président de séance et le secrétaire de séance.

Le président de séance appelle le premier point de l'ordre du jour, c'est-à-dire l'élection du Comité Directeur. Il rappelle dans le détail la composition de celui-ci et précise les modalités

pratiques du scrutin. Il appelle un par un les candidats qui se lèvent à l'énoncé de leur nom. Puis il déclare le scrutin ouvert.

Le résultat des élections est le suivant :

COLLEGE GENERAL : LISTE CLAUDEL : 252 votants, 244 pour et 8 abstentions : cette liste est élue

COLLEGE DES DEPARTEMENTS : 252 votants, 246 pour et 6 abstentions : cette liste est élue.

COLLEGES SPECIFIQUES : sont élus avec 252 voix, Pierre RENAUD, Olivier IDOUX, Solange SCHALL, Thierry BERGERET et Didier AUDIGE par 120 voix contre 96 à François FRERY.

Le comité directeur se retire pour proposer en son sein un président conformément aux statuts : ce sera Jean Claude CLAUDEL.

Il élit également Patrick PARIS au poste de secrétaire général et Thierry KASZTELAN au poste de trésorier général.

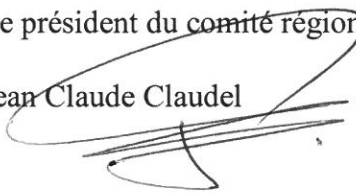
Le président appelle le second point de l'ordre du jour, c'est-à-dire l'élection du président du comité régional du Grand Est de cyclisme et propose la candidature de Jean Claude CLAUDEL.

Le résultat est le suivant : Jean Claude CLAUDEL est élu par 237 voix pour et 8 voix contre.

Après avoir pris la parole et remercié l'assemblée pour cette belle journée associative, il déclare cette assemblée générale close et invite les participants au pot amical.

Le président du comité régional du Grand Est de Cyclisme

Jean Claude Claudel

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Jean Claude Claudel', written over the printed name. The signature is stylized with a large loop at the end.